Fédération Nationale FNAF Agroalimentaire et Forestière

LA FEDERATION COMMUNIQUE

PLFSS 2027 - MSA

EN ÉCHEC

Année après année, les Plfss font payer aux salariés, aux malades, aux familles et aux retraités le prix des choix du gouvernement et du patronat. Le débat est enfermé dans la réduction des dépenses. Parlons des recettes, des salaires et des cotisations patronales ! En 2025, la Msa comptabilise près de 1,8 milliard d'euros d'allègements de cotisations sociales dans le régime agricole. Au niveau national, les allègements généraux et les baisses de taux sont estimés à 54,9 milliards d'euros pour 2026. Ces exonérations mettent à mal le salaire socialisé, fondement du financement de la Sécurité sociale, au profit de l'impôt et elles contribuent à son déficit. Le remplacement progressif des cotisations par l'impôt étatise la Sécurité sociale. En 2025, les cotisations ne représentent plus que 49 % des recettes des régimes de base. L'État et les patrons imposent le budget et éloignent les assurés sociaux des décisions. C'est le cas de ce Plfss. On exonère les employeurs au nom de l'emploi, puis on invoque les déficits pour réduire les droits et demander aux assurés de se serrer la ceinture !

Cette offensive délétère concerne toute la Sécurité sociale. Le Plfss 2027 prévoit une sous-indexation des pensions et le gel des prestations familiales. Nous dénonçons cette politique patronale et gouvernementale qui veut réduire la Sécurité sociale à un socle minimal. En santé, les dépenses sont reportées sur les assurances complémentaires et les assurés. Pour les retraites, l'affaiblissement des garanties collectives et la remise en cause du système par répartition présentent la capitalisation comme une solution, ce que nous refusons !! L'article 37, qui restreint l'accès aux prestations sociales pour les étrangers hors Union européenne, ouvre la porte à la peste brune.

L'État, main dans la main avec le patronat, organise le démantèlement de la Sécurité sociale, tandis que les assurances, les banques et les groupes financiers s'enrichissent sur le dos des assurés sociaux. C'est une privatisation de la Sécu. La protection sociale des affiliés dépend aujourd'hui de leur carte bancaire. Les salariés agricoles sont confrontés aux bas salaires, à la précarité et aux carrières discontinues. Comment peuvent-ils financer leur santé ou une épargne retraite quand le salaire permet à peine de vivre ? Notre réponse s'inscrit dans l'ambition du programme du Conseil national de la Résistance de 1944 et de la Sécurité sociale créée en 1945, portée par Ambroise Croizat. La cotisation sociale est du salaire socialisé, issu des richesses produites par le travail. La Cgt revendique le 100 % Sécu pour l'ensemble des risques sociaux tout au long de la vie.

Le vote défavorable du conseil d'administration de la Caisse centrale de la Msa sur le Plfss 2027 le 14 octobre 2026 est révélateur : 13 avis défavorables (Cgt, Cfdt, Fo, Cfe-Cgc et Unaf), contre 11 prises d'acte des 1er et 3ème collèges des employeurs et agriculteurs. Pour la Cgt, ce vote confirme une nouvelle fois le refus que les intérêts patronaux priment sur ceux des assurés sociaux.

Notre Sécurité sociale est une conquête des travailleurs. Nous refusons qu'elle devienne une œuvre de charité ou un produit financier !

Montreuil, le 20 octobre 2026

263 Rue de Paris – Case 428 – 93514 MONTREUIL – Tél : 01.55.82.84.45 – Fax : 01.48.51.57.49 – Email : fnaf@fnaf.cgt.fr